Rapport public Parcoursup session 2025

IRTS-IDS - D.E Educateur Technique Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IRTS-IDS - D.E Educateur Technique Spécialisé (24984)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS-IDS - D.E Educateur Technique Spécialisé (24984)	Jury par défaut	Tous les candidats	19	4	3	3	0

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS-IDS - D.E Educateur Technique Spécialisé (24984)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	3	2	2	0	
			Masculin	1	1	1	0	
			Total	**4**	**3**	**3**	**0**	

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IRTS-IDS - D.E Educateur Technique Spécialisé (24984)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	**1**	**1**	**1**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	AB	1	1	1	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	**3**	**2**	**2**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS-IDS - D.E Educateur Technique Spécialisé (24984)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1	0	0	0	
			En réorientation	1	1	1	0	
			Non scolarisés	2	2	2	0	
			Total	**4**	**3**	**3**	**0**	

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Général	*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d’ évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Projection à l'égard de la formation théorique et pratique.	L'entretien oral	Important
Savoir-être	Qualité générale de l'entretien (faire preuve d'écoute, interactivité avec le jury).	L'entretien oral	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance du métier.	Lettre de motivation et l'entretien oral.	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Qualité de l'argumentation de la motivation pour entrer en formation. (Utiliser des expériences antérieures, quels intérêts sont exprimés pour ce projet, et les origines)	L'entretien oral, lettre de motivation et Activités et centres d'intérêt.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats qui ont déposé un dossier incomplet sur Parcoursup, et qui de ce fait n'ont pas été convoqués à l'entretien oral d'admission, ne sont pas classés lors de l'examen des candidatures.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Lors de l'examen des voeux, il n'a pas été nécessaire de prendre en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

1.Motivation, connaissance de la formation et cohérence du projet :
Motivation du candidat pour entrer en formation, connaissance de la formation théorique et pratique et connaissance du secteur professionnel en fonction du projet de formation et de l'entretien oral.
2.Savoir-être :
La qualité générale de l'entretien oral, savoir s'exprimer à l'oral, être en capacité d'échanger avec le jury, gérer ses émotions et faire preuve d'écoute.
3.Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire :
Expression écrite, synthétiser son argumentation à la lecture du projet de formation et de la rubrique Activités et Centres d'intérêt.
4.Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires:
Intérêt pour la vie sociale en fonction des expériences du candidat exprimées dans la rubrique Activités et Centres d'intérêt

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent consulter notre site internet pour bien prendre connaissance du référentiel de formation et des brochures de formation. lls doivent davantage échanger avec des professionnels, se renseigner sur le métier et sur la formation pour que le jury puisse, lors de l'entretien oral, apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. Pour cela, Les candidats peuvent échanger avec nos formateurs et étudiants, lors de notre Journée Portes Ouvertes, sur les différents salons ou forums, ou encore en participant aux réunions d'information animées par les responsables de formation. Les candidats doivent obligatoirement compléter sur la plateforme Parcoursup la rubrique "activités et centres d'intérêt" et la rubrique "lettre de motivation" lors de leur inscription. Ces documents sont transmis au jury avant l'épreuve orale.

Signature :
Régis PIERRET,
Directeur de l'établissement IRTS-IDS